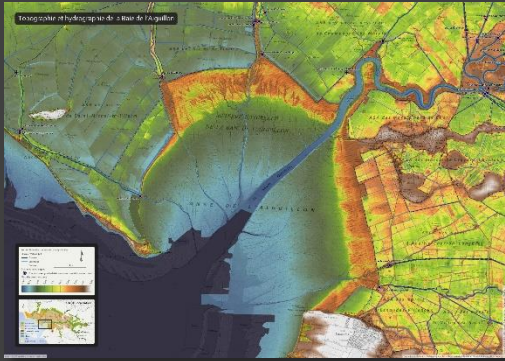


En Baie de l'Aiguillon, un projet LIFE multi-acteurs  
pour renforcer la protection et la gestion des écosystèmes et concilier les usages





Le contexte



Les bénéficiaires



Le LIFE Baie de l'Aiguillon



De multiples partenariats

## Milieux naturels aux enjeux biologiques forts et soumis aux activités humaines et des phénomènes naturels importants

### Enjeux biologiques forts

- ✓ Habitats et espèces d'intérêt communautaire (*vasières, dunes grises, limicoles, etc.*)
- ✓ Site Natura 2000
- ✓ Réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon



### Soumis à des pressions naturelles et humaines

- ✓ Submersions marines et tempêtes, érosions marine et éolienne, comblement de la baie
- ✓ Aménagement du littoral, agriculture, pêche, tourisme

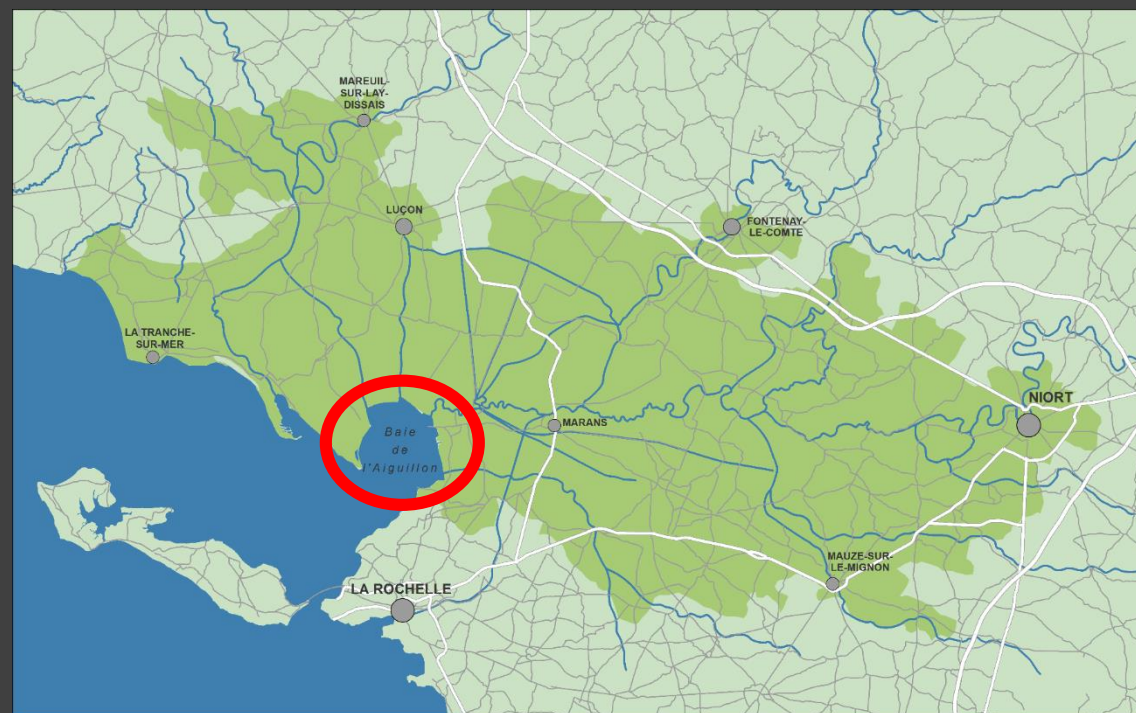


# Un espace naturel



## La façade littorale du Marais poitevin

- > Le Parc naturel régional du Marais poitevin
- > La Réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon





# Le Parc naturel régional du Marais poitevin



## Un syndicat mixte ouvert élargi

Un comité syndical

Un Bureau de 22 membres élus

Une équipe de 32 agents

## Les domaines d'intervention

> La protection du patrimoine naturel

> L'aménagement du territoire

> Le développement économique

> L'Éducation à l'Environnement et au Développement durable

## Le territoire

> 92 communes

> 3 départements

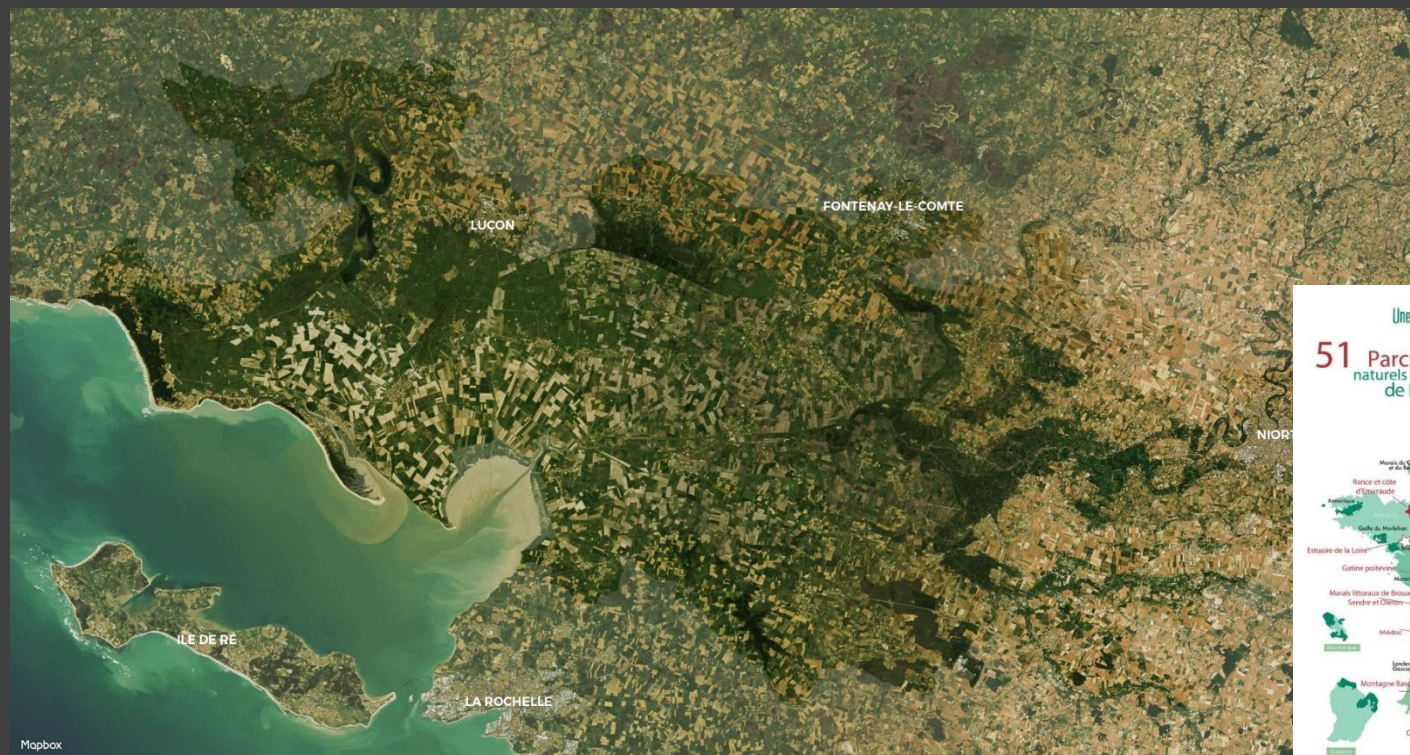
> 2 régions

> 199 773 ha

> 107 526 ha de zone humide

> 144 km de côtes

> 193 834 habitants



# La Réserve naturelle nationale de la Baie de l'Aiguillon

## La baie de l'Aiguillon (4 900 ha)

- Domaine public maritime
- Classé en Réserve naturelle nationale
  - > Création RN Vendée, 9 juillet 1996 (décret n° 96-613), ONCFS
  - > Création RN Charente-Maritime, 2 juillet 1999 (décret n° 99-557), LPO
- Deux gestionnaires (LPO et ONCFS)
- Une cogestion globale du site
- Un plan de gestion unique 2013-2022
- Une réglementation



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ





# Un partenariat pour un projet LIFE Nature



## Appel à projets LIFE 2014



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

# Emergence du projet

- 
- 2013** > **Projet LIFE + (CDD 6 mois PNR)** > non abouti
  - 2014** > **Elaboration du projet LIFE Barge** > PNR, LPO, ONCFS
  - Octobre 2014** > **Dépôt du projet LIFE Baie de l'Aiguillon** > 2.869.680 €  
> 09/2015 à 10/2020
  - 08 mai 2015** > **Liste de réserve (défaut de crédits)**
  - 28 aout 2015** > **Engagement de la phase de révision** > Retrait de l'action Spartine  
> Ajustements multiples
  - 25 nov. 2015** > **Grant agreement** > 2.317.727 €  
> 01/2016 à 12/2020
  - 01 janv. 2016** > **Engagement du LIFE Baie de l'Aiguillon**



# Fiche d'identité du projet



## Objet

Préservation, restauration et valorisation des habitats d'intérêt européen de la baie de l'Aiguillon

## Objectifs

- Restauration et conservation d'habitats littoraux
- Meilleure compréhension des interactions entre la baie et le Marais poitevin
- Prise en compte des habitats littoraux dans la problématique d'adaptation aux effets du réchauffement climatique

**Durée** 2016 – 2020

## Bénéficiaires



**Budget** 2.317.727 €

60 %	Union Européenne
11 %	MTES
29 %	Trois bénéficiaires & cofinanceurs



# Fiche d'identité du projet

## Comprendre, restaurer, partager

> 24 fiches action, réparties en 5 volets d'actions

> Personnel 2,85 ETP



### 5 ACTIONS POUR LA BAIE DE L'AIGUILLON

À travers 5 actions ambitieuses, le programme « LIFE Baie de l'Aiguillon » vise des résultats concrets :



#### 1 Baie de l'Aiguillon : restauration de vasières

- > Mise en œuvre de travaux expérimentaux d'enlèvement d'anciennes structures ostréicoles (crassats) sur des vasières (100 ha).

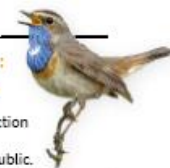


#### 2 Ferme de la Prée Mizottière : restauration et création de milieux maritimes

- > Recul d'une digue de défense contre la mer et restauration de milieux maritimes (environ 10 ha de prés salés).
- > Restauration de prairies subaémâtres (30 ha) par une amélioration de la gestion hydraulique.
- > Création d'une plateforme d'observation des oiseaux pour le public.

#### 3 Pointe de l'Aiguillon : restauration de dunes

- > Remise en état d'espaces naturels et protection de milieux dunaires.
- > Amélioration des conditions d'accueil du public.



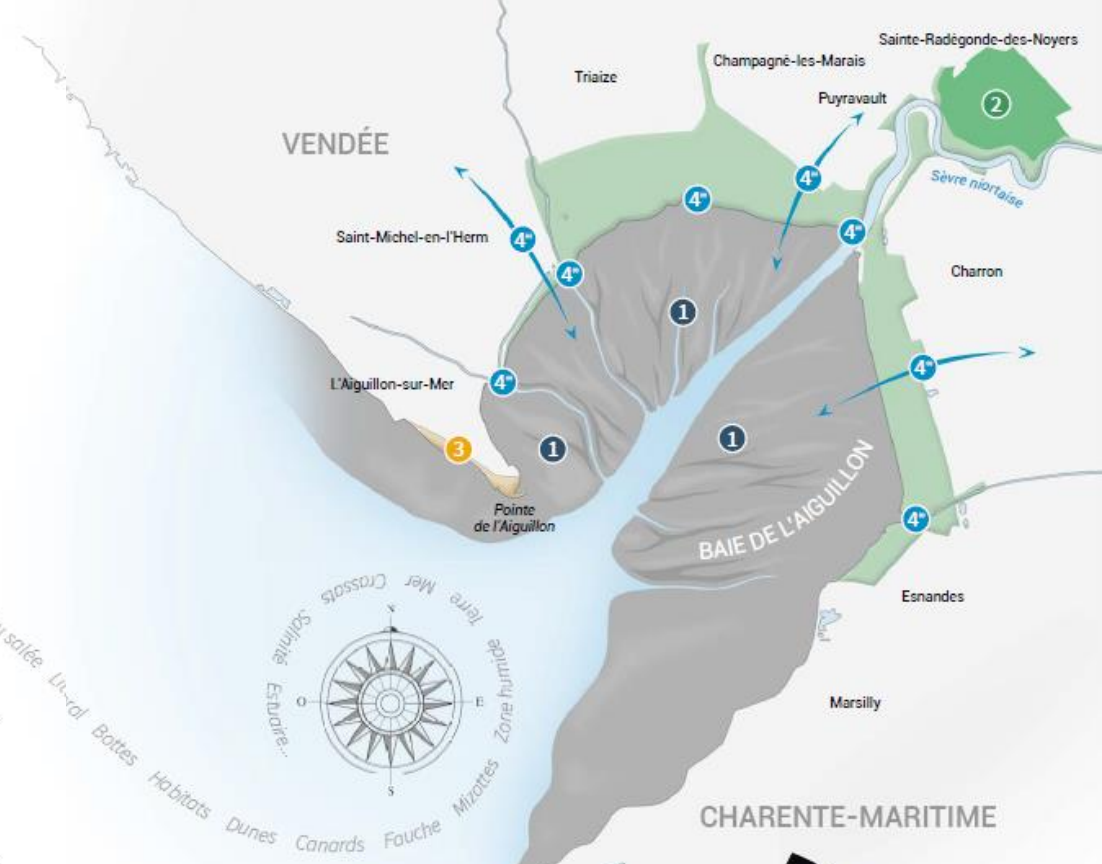
#### 4 Amélioration des connaissances sur la biodiversité

- > <sup>(1)</sup> Étude du régime alimentaire des canards et de leurs déplacements entre la baie et le Marais poitevin.
- > <sup>(2)</sup> Étude de l'impact de la qualité de l'eau sur le comportement de la biodiversité.



#### 5 Sensibilisation du public et diffusion des résultats

- > Sensibilisation du public aux rôles des espaces naturels.
- > Organisation de séminaires : effets du réchauffement climatique, conchyliculture.
- > Création d'outils de sensibilisation des publics à la richesse du patrimoine naturel.
- > Restitution des connaissances et des résultats auprès des gestionnaires d'espaces littoraux, des élus et des professionnels.



# L'équipe projet



AGIR pour la BIODIVERSITÉ



Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage



## Bénéficiaires

- PNR Marais poitevin 3 salariés intégrés au projet
- LPO 13 salariés intégrés au projet
- ONCFS 3 salariés intégrés au projet

## Comités de coordination

- Comités techniques
- Comités de rédaction
- Comités de suivi

## Equipe de coordination

- 1 coordonnateur du projet
- 1 coordonnatrice adm. et fin.

## NEEMO

- EASME / CE

## Financeurs

- Commission européenne
- Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer
- Bénéficiaires (PNR, ONCFS, LPO)
- Cofinanceurs (LPO) : Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, CDC Biodiversité, SGAR NA

## Comité de pilotage

- Annuel



# De multiples partenaires





## Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016

- Plus de 30 rencontres de présentation du programme (communes, acteurs territoire, organes de gouvernance, etc.)
- Plus de 30 comités de suivi et réunions techniques
- Plus de 80 organismes rencontrés et informés
- Plus de 50 associations de protection de l'environnement et d'animation informées (OPN)

> Constitution d'un comité de pilotage

> Constitution d'un comité technique

> Constitution de comités de suivi qui associent les acteurs du territoire à chacune des actions développées



# De nombreux partenaires



## Baie de l'Aiguillon

Propriété Domaine public maritime, Réserve naturelle de 4 900 ha

## Présence de « crassats »



*Processus de développement des huîtres sauvages sur les anciennes structures de conchyliculture*



## Baie de l'Aiguillon

Propriété Domaine public maritime, Réserve naturelle de 4 900 ha

## Plan d'actions

- > Inventaire faunistique (macrofaune benthique) et réseau trophique
- > Etude de la dynamique sédimentaire
- > Enlèvement des « crassats » (3 sites, objectif 100 ha)

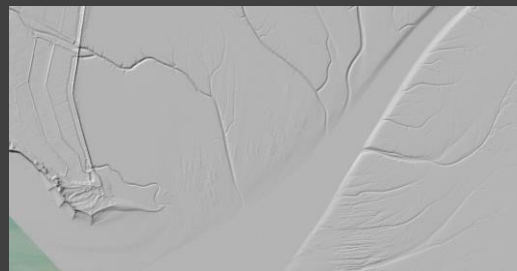
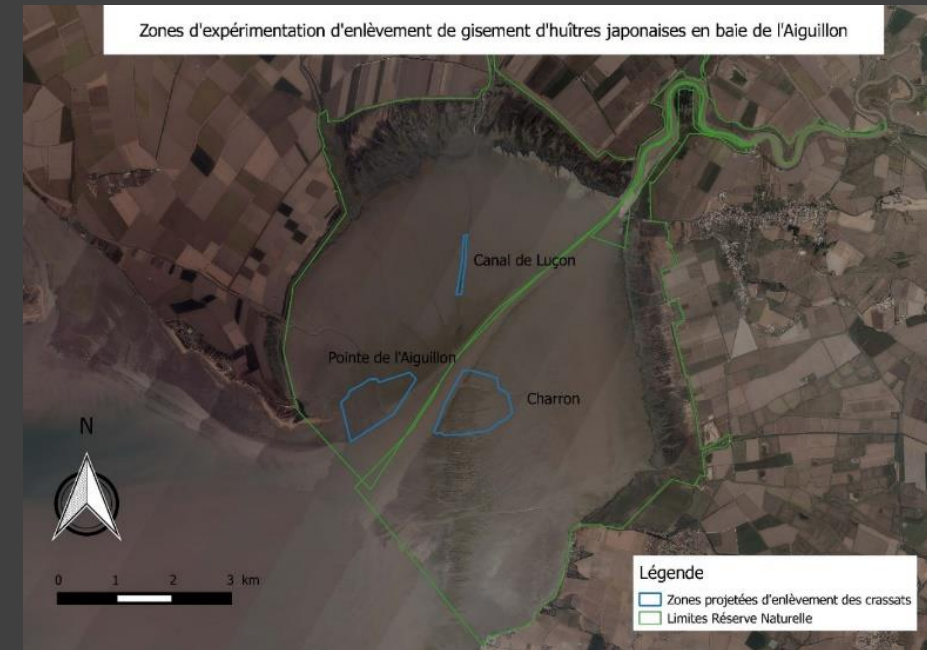
## Partenaires associés

Les services de l'Etat

Le Parc naturel marin

Les Conseils Régionaux Conchylicoles

L'Ifremer



Extrait MNT 2016





# Restauration d'habitats estuariens



## Ferme de la Prée Mizottière

Propriété du Conservatoire du Littoral, Exploitation agricole, 240 ha



## Plan d'actions

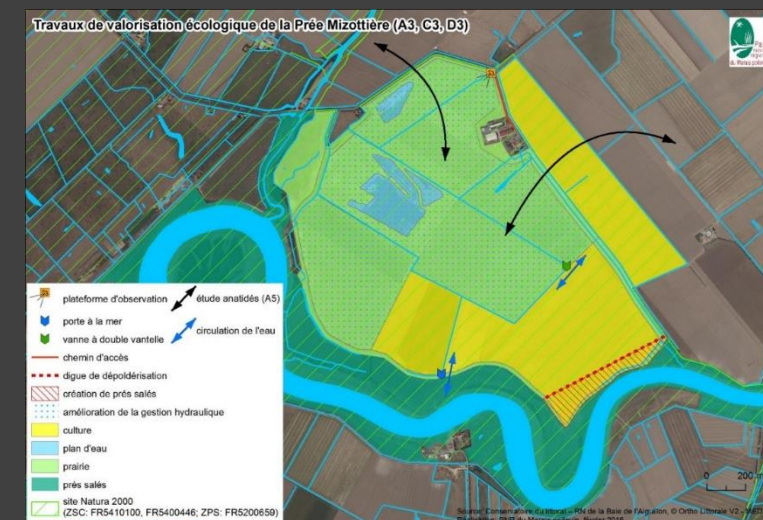
- > Recul d'une digue de défense contre la mer et restauration de milieux maritimes (environ 10 ha de prés salés).
- > Restauration de prairies subsaumâtres (30 ha) par une amélioration de la gestion hydraulique.
- > Création d'une plateforme d'observation des oiseaux pour le public



## Partenaires associés

Le Conservatoire du Littoral  
L'exploitant agricole, la Chambre d'agriculture,  
Les services de l'Etat  
Le syndicat mixte Vendée Sèvre Autize

LIFE  
rôle de médiation



# Restauration d'habitats dunaires



## Pointe de l'Aiguillon

Domaine public maritime

Classé en **Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope** (40 ha)

## Plan d'actions

- > Enquête de la fréquentation touristique estivale
- > Remise en état d'espaces naturels et protection de milieux dunaires (ancien camping, blocs bétons)
- > Amélioration des conditions d'accueil du public
- > Suivi faune

## Partenaires associés

La commune de l'Aiguillon

Les services de l'Etat

Le syndicat mixte du Marais poitevin du Bassin du Lay

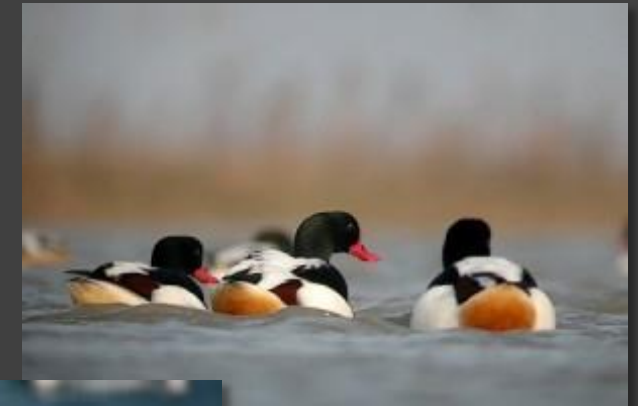




## Etude de l'exploitation par les anatidés hivernants de la baie de l'Aiguillon et du Marais poitevin

### Plan d'actions

- > Ressource alimentaire (carottages sol)
- > Régime alimentaire (analyse jabots)
- > Distribution géographique en phase de gagnage (balise GPS)



### Partenaires associés

Fédération des Chasseurs Vendéens, etc.

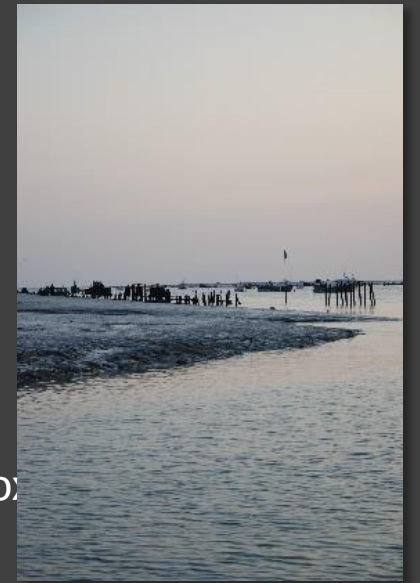




## Caractérisation des effets de la qualité de l'eau sur comportement de la biodiversité

### Plan d'actions

- > Pérennisation des stations de mesures multi-paramètres IFREMER (température, chlorophylle, oxygène dissous, salinité)
- > Mesure de salinité et de température (sondes complémentaires canaux secondaires, distributions d'espèces)
- > Evaluation de la production primaire :
  - Quantification des apports de sels nutritifs du bassin versant (mesures discrètes)
  - Quantification de la flore phytoplanctonique



### Partenaires associés

Les services de l'Etat, l'Etablissement public du Marais poitevin

IFREMER

Comités régionaux de la Conchyliculture

Syndicat Mixte MP Bassin du Lay, Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autize, IIBSN,

Parc naturel marin



**LIFE**  
**Effet levier**



# Sensibilisation et diffusion des résultats

> Création d'une plateforme d'observation des oiseaux pour le public



> Exposition sur les richesses de la baie de l'Aiguillon

Partenariat  
Centre Beautour



> Sorties en baie & Conférences par les conservateurs

> Panneau information et d'orientation Pointe de l'Aiguillon

Partenariat  
Sud Vendée Littoral

> Presse



# Sensibilisation et diffusion des résultats

> Lettres électroniques d'informations (Eau & Crassats)

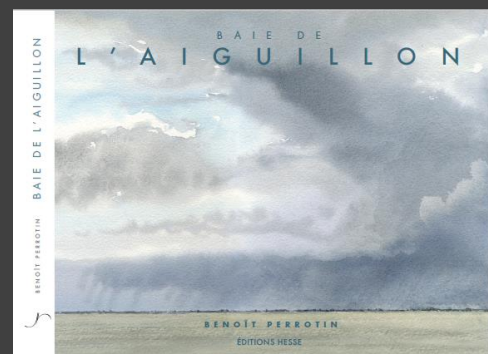


> Film de présentation de la baie de l'Aiguillon et de ses habitats



> Livre illustré sur la baie de l'Aiguillon

Partenariat  
Illustrateur



> Site Internet LIFE Baie de l'Aiguillon

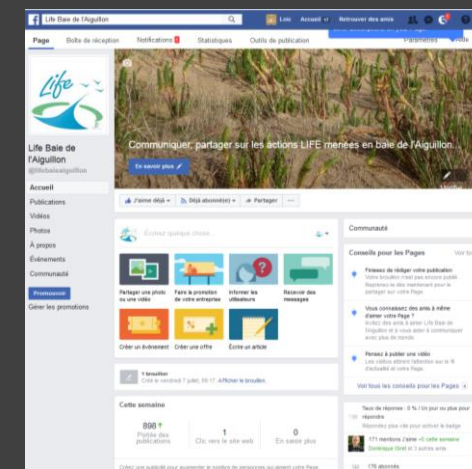
<https://life.reserve-baie-aiguillon.fr>

> Compte facebook

<https://www.facebook.com/pg/lifebaieaiguillon>



> Des séminaires













### Equipe de coordination

Prévoir une équipe de coordination **solide** :

- > 100% ETP Coordination technique
- > 80% ETP Coordination administrative et financière



### Conseils

- > La cellule de coordination doit travailler ensemble, si possible dans le même bureau
- > Le cellule de coordination devra être en mesure de proposer des outils de suivi financier et technique aux bénéficiaires

### Comité technique de coordination

- > Faire le point sur les aspects techniques, rappeler le calendrier d'exécution, régler sur les problèmes rencontrés et apporter les modifications de projet éventuelles avant d'en informer la CE si besoin
- > Un comité technique **tous les 3 mois** est nécessaire